

Numéro d'immatriculation

Nom de naissance



DÉCLARATION DES REVENUS PROFESSIONNELS DE L'ANNÉE 2022 DES NON-SALARIÉS AGRICOLES ET DES COTISANTS DE SOLIDARITÉ

FEUILLE ANNEXE DE CALCUL

Nom d'usage			
Prénom(s)			
N° de Siren de l'exploitation (en cas de multitudes d'exploitations : remplir une feuille annexe de calcul par exploitation)			
Pour vous aider à compléter ce document, veuille	z vous reporter à la notice expl	icative.	
BA régime réel			
		RÉFÉRENCE DANS LA DÉCLARATION 2042	
Bénéfice (y compris revenus de brevets)		MSGX/MSIO	
Déficit		MSGY/MSIP	
Sommes à ajouter (abattements JA, ARD, abattements, exonérations, revenus exceptionnels 1 ^{re} année d'étalement, cotisations facultatives)		MSGZ/MSIQ	
Sommes à déduire (revenus exceptionnels des années suivantes, différence indemnité abattage/valeur en stock, intéressement non déduit)		MSHM/MSIR	
Si vous êtes associé d'une société soumise à l'IR – BA : compléter le cadre ci-dessous			
Pourcentage dans les bénéfices ou pertes	%	MSHV/MSJM	
Rémunération, IJ intégrées au bénéfice de la société		MSHS/MSIX	
Intérêts excédentaires des comptes courants		MSHT/MSIY	
Cotisations NSA prises en charge par la société non réintégrées		MSHU/MSIZ	
Rémunération et IJ perçues par l'associé		MSHW/MSJN	
Part des intérêts excédentaires du compte courant d'associé		MSHX/MSJO	
Frais professionnels déductibles		MSHY/MSJP	
Part du revenu exceptionnel déduite fiscalement la 1 ^{re} année		MSHZ/MSJQ	

MSIM/MSJR

suivantes

Part du revenu exceptionnel réintégrée fiscalement les années

BIC ou BNC régime réel			
Bénéfice (y compris revenus de brevets)		MSHN/MSIS	
Déficit		MSHO/MSIT	
Sommes à ajouter (ARD, abattements, exonérations, cotisations facultatives)		MSHP/MSIU	
Sommes à déduire (différence indemnité d'abattage/valeur en stock, intéressement non déduit)		MSHQ/MSIV	
Si vous êtes associé d'une société soumise à l'IR – BIC/BNC : compléter le cadre ci-dessous			
Pourcentage dans les bénéfices ou pertes	%	MSMP/MSNP	
Rémunération, IJ intégrées au bénéfice de la société		MSMM/MSNM	
Intérêts excédentaires des comptes courants		MSMN/MSNN	
Cotisations NSA prises en charge par la société non réintégrées		MSMO/MSNO	
Rémunération et IJ perçues par l'associé		MSMQ/MSNQ	
Part des intérêts excédentaires du compte courant d'associé		MSMR/MSNR	
Frais professionnels déductibles		MSMS/MSNS	

Réf. : 11972 - 05/2023 - PAO CCMSA